

Séance du Conseil Municipal

Séance du lundi 2 juin 2025 à 19h00

Procès-verbal

Présents : Mmes Chloé Berthet, Sabine Latour, Olivia Manzin, Véronique Monod Bourqui, Karen Reymond-Dorsay, Marie Martin Wyler

MM. Alexis Aellen, Patrick Amstad, Jérémy Annen, Jean Berthet, Micaël Chanez, Alain Forestier, Gilles Martin, Jean-Jacques Ronchietto

M. Guy Lavorel, Maire

M. Fabrice Calame, Conseiller administratif

M. Grégoire Odier, Conseiller administratif

Mme Nolwenn Bocquet, secrétaire générale

Mme Dominique Schupbach, secrétaire générale adjointe

Excusés : MM. Alexandre Odier, Alexandre Moraga

ORDRE DU JOUR

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'État du 9 avril 2025 validant les élections des Conseils municipaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'Avis officielle du 28 mars 2025
2. Prestation de serment des conseillers municipaux (*entre les mains de la doyenne d'âge*)
3. Élection du bureau du Conseil municipal pour la période du 2 juin 2025 au 31 mai 2026 (*Immédiatement après l'élection du/de la président/e, celui-ci/celle-ci procède à l'assermentation de la doyenne d'âge*)
4. Nomination des diverses commissions et des représentants de la commune au Conseil de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées

Mme Reymond-Dorsay, doyenne d'âge, ouvre la séance à 18h58 et adresse les paroles suivantes à l'assemblée :

« Chers membres de l'exécutif, chers membres du législatif, chère secrétaire générale et son assistante, chers membres du personnel communal présents, chers conseillers municipaux sortants et nouvellement élus, cher public.

En tant que doyenne et ce, pour la troisième fois, j'ai l'immense honneur d'ouvrir cette séance d'installation pour la nouvelle législature 2025-2030.

En tant que communière de Troinex, citoyenne de Genève et de la Suisse, je vous salue avec un Bonjour, Gruëzi, Buongiorno et Allegra. Voilà des formules aux sonorités dissemblables qui sont à l'image de notre pays et pourtant..., si je réfléchis, force est de constater que notre drapeau, symbole de notre entité nationale est de forme carrée au même titre que ceux du Vatican et du Népal.

Nous avons à faire à un quadrilatère, une forme géométrique avec quatre côtés et quatre angles droits égaux, écriin qui se suffit à lui seul et de quelle que façon qu'il soit positionné, reste d'une stabilité à toute épreuve.

Relevons ici qu'au mépris de données géographiques, linguistiques et culturelles si diverses, nous avons su allouer et préserver une part égale à chacune de ces quatre parties, ADN de notre identité nationale. Le message véhiculé par notre drapeau est clair : Oui nous formons un TOUT.

Grands, petits, majorité, minorité, au sud, au nord, à l'est ou à l'ouest, cette croix blanche tapie au centre d'un fond rouge carmin - couleur franche et bien présente - personnifie un système très structuré qui veille au bon suivi de nos affaires. Ce drapeau, notre drapeau, nous renvoie aux fondamentaux de notre système démocratique.

Dans ce pays c'est le peuple qui décide.

Comme exemples, prenons les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Rhodes-Extérieures et de Glaris. La démocratie suisse y est apparue au cours du XIII^{ème} siècle. Une fois par, an à la « Landsgemeinde », fort de leurs épées transmises de père en fils, les autochtones se réunissent sur la place centrale du village. Chaque dernier dimanche du mois d'avril, ils y élisent leur gouvernement, leurs tribunaux et ils votent lois et dépenses. Pour chaque objet présenté, on estime la majorité, le tout est approuvé et, en cas de flottement recompté. Ce sont là les fondamentaux d'une démocratie qui avec le passage des siècles a revêtu d'autres formes, mais dont le fond est resté inaltérable.

Aujourd'hui, une pensée toute spéciale à Andrea Koller, avocate et première femme élue Landammann dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures.

Dans ce pays c'est le peuple qui décide.

Un nouveau quinquennat s'annonce.

Au regard d'un monde qui ne cesse d'évoluer (changement climatique, politique étrangère, etc.), de jeunes générations aux idées mais également aux difficultés nouvelles, d'autres projets verront le jour et seront mis sur pied, puis soumis au vote. Actuellement au vu d'une politique internationale qui s'emballe, restons cloués à nos fondamentaux. Que les opinions divergentes continuent à se muer en compromis où chacun aura pu être écouté compris, retrouvera sa dignité et sa raison d'être.

Comme le dit un vieux proverbe chinois : « Parler ne fait pas cuire le riz » !

Comme dans toute bonne recette, faire cuire un bon riz demande un savoir-faire qui s'appuie sur des générations d'expérience.

Pour en terminer, notons que l'anagramme d'ALBERT EINSTEIN, se transforme en : RIEN N'EST ETABLI.

[Une présentation PowerPoint est projetée à l'écran.]

Explications :

Notre drapeau helvétique

Visite au musée de l'Ariana et découverte d'une vitrine. A l'extérieur, on y retrouve la croix suisse et à l'intérieur une tapisserie rouge où sont exposées toute une série de céramiques commémoratives pour des événements tels : tournois sportifs, tirs militaires, jubilaires de sociétés, fêtes populaires ou célébrations religieuses réalisées par l'ancien atelier Noverraz à Carouge.

Exemple : Genève capitale du monde le 28 avril 1919

Soldat suisse, Basse-Cour Carougeoise 1961

La Suisse entourée de ses 26 cantons

Allusion à notre Roger Federer symbole national et international, mais j'y verrai également le symbole d'une certaine pérennité et de l'ADN suisse. »

Mme Reymond-Dorsay donne ensuite lecture de l'ordre du jour avant d'excuser M. Moraga et M. A. Odier pour leur absence.

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'État du 9 avril 2025 validant les élections des Conseils municipaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'Avis officielle du 28 mars 2025

Mme Reymond-Dorsay donne lecture de l'arrêté du Conseil d'État du 9 avril 2025 :

ARRÊTÉ

relatif à la validation partielle des résultats de l'élection

des conseils municipaux du 23 mars 2025

9 avril 2025

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu les articles 46, alinéa 1, 53, lettre a, 54 et 140 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012;

vu l'article 77, alinéas 1 et 3 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 26 mars 2025, constatant les résultats de l'élection des conseils municipaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'avis officielle du 28 mars 2025, déclaré exécutoire nonobstant recours afin de permettre la constitution des conseils municipaux et d'assurer ainsi la continuité institutionnelle des communes genevoises;

attendu que deux recours sont pendants devant la chambre constitutionnelle de la Cour de justice contre le résultat de l'élection du conseil municipal de la commune de Vernier;

attendu que la restitution de l'effet suspensif a été demandée dans le cadre d'un des deux recours;

attendu que le Conseil d'Etat considère qu'il se justifie de surseoir en l'état à la validation de l'élection du conseil municipal de la commune de Vernier dans l'attente du prononcé de la chambre constitutionnelle sur effet suspensif;

vu l'absence de recours contre l'élection des conseils municipaux dans les autres communes;

attendu que l'élection des conseils municipaux dans les autres communes peut ainsi être validée,

ARRÊTE :

Les résultats de l'élection des conseils municipaux du 23 mars 2025 des communes de Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive,

Cologny, Confignon, Corsier, Dardagny, Genève, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vandœuvres, Versoix et Veyrier sont validés.

2. Prestation de serment des conseillers municipaux (entre les mains de la doyenne d'âge)

Mme Reymond-Dorsay prie l'assemblée de se lever, puis donne lecture de la formule du serment :

« Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et canton de Genève ; d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ; de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »

À l'appel de leur nom, les conseillères municipales et conseillers municipaux répondent : « *je le jure* » ou « *je le promets* ».

L'assemblée prend acte de leur serment.

Mme Reymond-Dorsay indique que M. A. Odier sera assermenté lors de la prochaine séance du 23 juin.

3. Élection du bureau du Conseil municipal pour la période du 2 juin 2025 au 31 mai 2026 (Immédiatement après l'élection du/de la président/e, celui-ci/celle-ci procède à l'assermentation de la doyenne d'âge).

3.1 Président(e) du Conseil municipal

Mme Reymond-Dorsay demande quels sont les candidat(e)s pour la présidence. La Liste Commune propose M. Alexandre Moraga.

Mme Reymond-Dorsay indique que M. Moraga, futur membre du bureau et président du Conseil municipal, sera ultérieurement assermenté et que ses fonctions prendront effet le 23 juin 2025 lors de la mise en place des commissions.

Mme Reymond-Dorsay soumet cette proposition au vote :

- **M. Alexandre Moraga est élu à l'unanimité par acclamation.**

3.2 Vice-Président(e) du Conseil municipal

M. le Président demande quels sont les candidat(e)s pour la vice-présidence. Le groupe PLR propose M. Jérémy Annen.

En l'absence d'autre candidature, Mme Reymond-Dorsay soumet cette proposition au vote :

- **M. Jérémy Annen est élu à l'unanimité et par acclamation.**

Immédiatement après cette élection, M. Annen prend la présidence, et prononce ensuite les paroles suivantes :

« Chère Karen,

Il y a dix ans, jour pour jour, tu présidais pour la première fois, en tant que doyenne d'âge, la séance d'installation du Conseil municipal. C'était le 2 juin 2015.

Tu nous disais, à cette époque, que l'âge n'avait pas que des inconvénients, puisqu'il te donnait l'opportunité de prononcer un discours d'introduction. C'était le premier de tes textes municipaux, au style incomparable - souvent imité, jamais égalé.

Discours, rapports de commissions, procès-verbaux : l'ensemble de cette œuvre fera l'objet d'un recueil en dix volumes, pour lequel une souscription communale est déjà lancée.

Tu es née en 1800... non. Le passé nous fait un clin d'œil en venant habiter le présent. On ne peut évidemment pas donner ton âge, car quand on aime, on ne compte pas. En tout cas, tu es née à New York, au siècle passé, de parents franco-américains. Si tu es arrivée en Suisse à l'âge de 11 ans, tu ne deviens Suisse par mariage qu'en 1975, l'année de ma naissance, et celle de quelques autres jeunes présents ce soir.

Cinquante ans de naturalisation : quel beau jubilé pour celle qui connaît si bien la Suisse, dans toutes ses nuances - culturelles, linguistiques, héraldiques, politiques et démocratiques. Je pense qu'à la traditionnelle question : « Est-ce que quelqu'un la connaît ? », il y aurait, parmi les Troinésiennes et Troinésiens - comme cela arrive souvent au sein de ce Conseil - une belle et franche unanimité.

Chère Karen,

Au nom du Conseil municipal, je te remercie chaleureusement pour ton engagement, ta fidélité, ton humour et ton travail, celui d'hier, celui d'aujourd'hui et celui de demain. »

Applaudissements.

M. le Vice-Président prie l'assemblée de se lever et procède à l'assermentation de la doyenne d'âge.

Il donne lecture de la formule du serment et Mme Reymond-Dorsay prête serment. L'assemblée en prend acte.

M. le Vice-Président prononce ensuite le discours suivant :

« Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal, Monsieur le Maire, Messieurs les conseillers administratifs, Madame la secrétaire générale, Madame la secrétaire générale adjointe, Mesdames et Messieurs les membres du personnel communal, chers anciens collègues, chers invités, chère famille, chers amis, cher Troinésiennes et Troinésiens,

C'est pour moi un honneur et un plaisir sincère de me trouver à cette place ce soir, à l'occasion de cette séance d'installation de notre nouvelle législature pour 2025-2030. Je vous remercie de m'avoir élu à la fonction de vice-président du Conseil municipal pour cette première année.

Il y a quelques instants, nous avons toutes et tous prêté serment. Un serment : voilà un mot à la fois simple et chargé de sens. Un mot qui engage, une promesse qui nous lie, un mot que l'on prête, mais que l'on ne rend pas. Cyrano de Bergerac qui n'a jamais mis les pieds à Troinex - du moins à ma connaissance, Karen - aurait peut-être dit qu'un serment est comme un baiser fait d'un peu plus loin. Quant à Stefan Zweig, plus poète que juriste, nous rappelait qu'un serment, parfois, n'est qu'un mot emporté par le vent. Mais ce soir, chers collègues, je veux croire que si la pluie nous rafraîchit, le vent ne souffle pas si fort sur Troinex, et que ce serment ne sera pas balayé si facilement.

Certains font vœu de pauvreté, d'autres de chasteté, j'avoue que, pour le Conseil municipal de Troinex, ce n'était pas inscrit au programme, ni dans notre nouveau règlement, qui est, à ce jour, entre les mains du Conseil d'État. Les médecins font le Serment d'Hippocrate, certains politiciens font celui d'hypocrite. Vous avez tous un nom ou deux en tête.

Je souhaite que notre serment soit un engagement sincère : celui d'agir pour le bien commun, pour les Troinésiennes et Troinésiens, habitants de cette commune qui grandit et qui nous est chère. Je veux voir dans ce serment des valeurs fondamentales : le respect des personnes, la protection des plus vulnérables, la transparence, l'humilité et le refus des intérêts personnels.

Car oui, à Troinex comme ailleurs dans notre belle République, il ne s'agit pas de chercher la gloire. La politique communale, ce n'est pas la politique des grands discours ou des effets de manche. Ce n'est pas la Berne fédérale, ni la Genève internationale. C'est celle de la proximité, du quotidien, du concret. C'est la politique des espaces verts à protéger, du trottoir bien entretenu, du lampadaire qui fonctionne, de la salle communale où l'on peut se réunir, de la zone sportive où nos enfants s'amuse.

S'il y a parfois des désaccords, à Troinex comme en Suisse, on se parle, on vote, on débat et on avance aussi vite que possible, aussi lentement que nécessaire. Je forme donc le vœu que cette nouvelle législature soit placée sous le signe du respect mutuel, de l'écoute et d'une ambition partagée : celle de servir Troinex et ses habitants avec efficacité, équité et un soupçon de bonne humeur.

Je rappelle ici, solennellement mais sans lourdeur, les devoirs qui nous incombent en tant qu'élu-e-s. Nous participons à la stratégie communale, nous faisons tou-te-s des choix politiques, nous sommes fort-e-s de notre proposition et, surtout, nous sommes le premier relais entre la Commune et la population.

Avant de nous projeter dans les défis à venir, je souhaite remercier chaleureusement les autorités communales, les collaboratrices et collaborateurs de l'administration, les bénévoles de toutes nos associations ainsi que l'ensemble des habitant-e-s de Troinex. Votre engagement - notre engagement - souvent discret, fait toute la différence. Tirer à la même corde : voilà ce qui nous permet d'avancer ensemble.

À toutes et tous, je souhaite une législature riche, respectueuse et constructive. »

Applaudissements.

3.3 Secrétaire et Vice-Secrétaire du Conseil municipal

M. le Vice-Président propose au Conseil municipal de reconduire Mme Nolwenn Bocquet dans ses fonctions de Secrétaire et Mme Dominique Schupbach dans celles de Vice-secrétaire.

- **Mme Nolwenn Bocquet et Mme Dominique Schupbach sont élues à l'unanimité et par acclamation.**

3.4 Désignation des autres membres du bureau du Conseil municipal

Le groupe Hors-Parti propose M. Rüttimann. M. le Président précise que pour le groupe du Centre et des Verts libéraux, M. Aellen et Mme Latour sont *de facto* membres du bureau.

- **M. Rüttimann, M. Aellen et Mme Latour sont élus à l'unanimité et par acclamation.**

4. Nomination des diverses commissions et des représentants de la commune au Conseil de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées.

4.1 Nomination des diverses commissions

M. le Vice-Président informe que les chefs de groupe se sont réunis après avoir consulté leurs groupes respectifs et qu'ils ont trouvé un accord sur la proposition suivante concernant les

commissions :

- Le Conseil municipal comportera quatre commissions ;
- trois composées de dix membres : 3 LSCO, 3 Hors-Parti, 2 PLR, 1 Centre, 1 Verts Libéraux) ;
- une des commissions comportera : 3 LSCO, 2 Hors-Parti, 3 PLR, 1 Verts Libéraux, 1 Centre ;
- Les présidences ont été attribuées de la manière suivante : 1 Hors-Parti, 1 Centre, 1 LSCO, 1 PLR ; et les vice-présidences ainsi : 1 Hors-Parti, 1 LSCO, 1 PLR, 1 Verts Libéraux.

M. le Vice-Président précise que cette répartition résulte de nombreuses discussions visant à déterminer la meilleure répartition possible, en tenant compte de la représentation du Conseil municipal au sein des différentes commissions. Il exprime sa gratitude envers les chefs de groupe pour leurs échanges constructifs.

M. le Vice-Président propose de donner lecture de la liste des commissions, de leurs membres, des présidences et vice-présidences selon les propositions faites par les groupes, puis de procéder à la nomination des commissions par un vote global.

La Conseil municipal approuve.

Commission « Aménagement du territoire et bâtiment »

Président (LSCO) : M. MORAGA Alexandre

Vice-Président (PLR) : M. ODIER Alexandre

LSCO	Mme BERTHET Chloé
LSCO	Mme MARTIN WYLER Marie
HP	M. AMSTAD Patrick
HP	Mme MANZIN Olivia
HP	M. RONCHIETTO Jean-Jacques
CENTRE	M. AELLEN Alexis
PLR	M. FORESTIER Alain
VERTS LIB.	Mme LATOUR Sabine

Commission « Finances, sécurité et règlements »

Président (PLR) : M. ANNEN Jérémy

Vice-Président (VERTS LIB.) : Mme LATOUR Sabine

HP	Mme MANZIN Olivia
HP	M. RONCHIETTO Jean-Jacques
HP	M. RÜTTIMANN Roland
CENTRE	M. AELLEN Alexis
LSCO	M. MORAGA Alexandre
LSCO	M. BERTHET Jean
LSCO	M. MARTIN Gilles
PLR	M. FORESTIER Alain

Commission « Social, culture, jeunesse et sport »

Président (Centre) : M. AELLEN Alexis

Vice-Président (HP) : M. RÜTTIMANN Roland

HP	M. CHANEZ Micaël
LSCO	Mme BERTHET Chloé
LSCO	M. MARTIN Gilles
LSCO	Mme MONOD BOURQUI Véronique

PLR M. ANNEN Jérémy
PLR Mme REYMOND-DORSAY Karen
PLR M. FORESTIER Alain
VERTS LIB. Mme LATOUR Sabine

Commission « Durabilité, mobilité et patrimoine naturel »

Président (HP) : M. AMSTAD Patrick

Vice-Président (LSCO) : M. BERTHET Jean

HP M. CHANEZ Micaël
HP M. RONCHIETTO Jean-Jacques
CENTRE M. AELLEN Alexis
LSCO Mme MARTIN WYLER Marie
LSCO Mme MONOD BOURQUI Véronique
PLR M. ODIER Alexandre
PLR Mme REYMOND-DORSAY Karen
VERTS LIB. Mme LATOUR Sabine

- **La composition des commissions ainsi que les président(e)s et vice-président(e)s sont acceptés à l'unanimité.**

4.2 Horaire des commissions

M. le Vice-Président indique que, afin de répondre à diverses attentes en matière d'horaires, les commissions, qui commencent actuellement à 18h30, pourraient être décalées. L'idée serait de repousser l'heure du début pour permettre à ceux qui travaillent de mieux s'organiser et d'y participer plus facilement. Il sollicite des suggestions pour une nouvelle heure de début des commissions.

Le groupe de la Liste Commune suggère que les séances de commissions du lundi débutent à 20 heures et celles du mercredi à 19 heures. De son côté, le groupe Hors-Parti propose que toutes les séances de commissions commencent à 19 heures.

En l'absence de demandes de parole, M. le Vice-Président procède au vote :

- **La proposition du groupe de la Liste Commune est refusée par 5 voix pour, 7 contre et 2 abstentions.**
- **La proposition, émise par le groupe Hors-Parti, d'organiser toutes les séances de commission à 19 heures est acceptée par 9 voix pour, 2 contre et 3 abstentions.**

4.3 Élection de deux membres du Conseil de la Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées

M. le Vice-Président cède la parole à M. Lavorel, Maire, qui rappelle que le Conseil de Fondation de l'EMS est composé de représentants des trois communes de Carouge, Bardonnex et Troinex. La commune de Carouge détient 50% des sièges, soit 8 membres, tandis que les communes de Bardonnex et de Troinex détiennent 25%, avec 4 membres chacune. Pour la commune de Troinex, le Conseil de Fondation comprend un membre de l'exécutif (M. G. Odier), un membre désigné par ledit Conseil de Fondation (M. Enrico Querio), ainsi que deux membres élus par le Conseil municipal.

M. le Vice-Président sollicite des candidatures pour désigner les représentants de la Commune au sein du Conseil de la Fondation intercommunale.

Le groupe de la Liste Commune propose la candidature de M. Jean-Marie Carron, mandaté en 2020 pour rétablir une situation particulièrement délicate. Il a mené à bien cette mission, avec des résultats largement salués. Spécialiste reconnu du secteur, il a présidé plusieurs EMS et est régulièrement sollicité en tant qu'expert. Sa présence au sein du Conseil de Fondation de l'EMS de Drize pour le Conseil municipal représenterait une réelle opportunité compte tenu de ses compétences et de son expérience.

Le groupe du Centre propose la candidature de Mme Leyla Caragnano, spécialiste en communication institutionnelle. Elle bénéficie d'une solide expérience au sein de divers conseils de fondation, d'une expertise en gestion financière et budgétaire, ainsi que de connaissances approfondies dans le secteur immobilier.

- **Au vote, les candidatures de Mme Leyla Caragnano et de M. Jean-Marie Carron sont approuvées à l'unanimité et par acclamation.**

Avant de clore la séance d'installation, M. le Vice-Président cède la parole à M. Lavorel, Maire, qui prononce l'allocution suivante :

« Monsieur le Vice-Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal, Chères familles, Chers amis, Cher public,

Mesdames et messieurs les conseillères et conseillers municipaux,

Vous venez de prêter serment pour votre fonction communale. Avec mes deux collègues du Conseil administratif, M. Fabrice Calame et M. Grégoire Odier, nous avons également prêté serment mardi dernier devant le Conseil d'État, à la Cathédrale Saint-Pierre. À cette séance d'installation du Conseil municipal, je tiens à vous féliciter pour votre élection, ainsi que pour votre participation active à notre démocratie, alors que, dans de nombreux endroits du monde, des personnes se battent pour l'obtenir ou la préserver.

Alors que les critiques sont faciles à l'ère des réseaux sociaux et sont devenues monnaie courante depuis la pandémie, je tiens également à remercier les personnes qui n'ont pas été élues, puisqu'elles ont le mérite de se présenter, participant avec courage à la vitalité de notre démocratie.

Nous avons la chance de vivre dans un pays qui a probablement l'une des démocraties les plus concrètes de la planète, démocratie dite participative. Nous avons été élus et légitimés lors des élections du 23 mars et du 13 avril, avec une belle participation des citoyennes et citoyens de Troinex. Plus de 52% au premier tour et plus de 44% au second tour pour le Conseil administratif, des moyennes troinésiennes bien supérieures à la moyenne cantonale. Nous sommes en fonction pour cinq années, et je souhaite fortement, comme cela s'est déroulé lors des dernières législatures à Troinex, que nos futurs débats se déroulent de manière respectueuse des personnes, à l'écoute des groupes minoritaires, mais également à l'écoute des groupes majoritaires.

À Troinex, nous avons la chance que les mots « citoyenneté », « bénévolat », « respect » et « solidarité » aient encore du sens, bien que cela me semble s'amenuiser un peu. Votre engagement est important : il est nécessaire de prendre des décisions pour le bien commun, des décisions bénéfiques pour l'ensemble de nos citoyens.

Sous l'impulsion des Nations Unies, un classement annuel des pays les plus heureux du monde est établi. En 2013, la Suisse se trouvait à la troisième position du classement et est arrivée en tête en 2014. Aujourd'hui, en 2025, elle n'occupe plus que la 13^{ème} position. Parmi les pays les mieux classés de l'étude, on retrouve généralement les pays nordiques, tels que la Finlande, le Danemark, l'Islande et la Suède. En revanche, certains pays du Sud se sont glissés bien au-dessus de la Suisse, à l'instar du Mexique par exemple.

Les critères du classement incluent l'espérance de vie, la satisfaction dans la vie, le PIB par habitant, le soutien social, la confiance, l'absence de corruption politique ou dans les affaires, la perception de liberté dans ses choix de vie, la générosité, etc. Ainsi, deux pays d'Amérique latine, le Costa Rica et le Mexique, surpassent des nations plus riches en termes de satisfaction de vie, bien que leurs revenus soient bien inférieurs.

Par la confiance, la gentillesse et la générosité, les simples actes de gentillesse contribuent à accroître le bonheur. Être heureux, c'est bien, mais répandre ce bonheur au-delà des frontières, c'est encore mieux. En analysant l'aide à l'étranger en pourcentage du revenu national, une tendance claire se dégage : les pays les plus heureux du monde tendent également à être les plus généreux. Troinex se situe entre 0,6 et 0,7% de son revenu communal, ce qui la place dans le haut du panier.

La démocratie directe n'est certainement pas étrangère à ce sentiment de plénitude. Pour toutes ces raisons, je tiens encore à vous remercier pour votre engagement communal. Nos actions et décisions seront très importantes pour le bien-être des habitant-e-s de Troinex.

Je finirai sur les points importants pour cette nouvelle législature. Après cinq années particulièrement difficiles en termes de recours et référendums, il sera de notre devoir d'améliorer la communication, d'organiser des séances d'information et des ateliers participatifs pour mieux expliquer les raisons et les choix de nos projets. Nous avons encore d'importants projets en cours d'étude : la rénovation et l'agrandissement de l'école, qui a bientôt 60 ans, la réalisation de la ferme de la culture, et le master plan au centre du village. Nous poursuivrons également nos engagements en matière de développement durable. Nos actions pour la jeunesse, nos aînés, pour la culture, ainsi que nos sociétés sportives et les démarches concernant la sécurité et la prévention à Troinex seront poursuivies. Nous allons établir le programme de législature que nous vous communiquerons dès que possible.

Je vous souhaite que cette législature vous apporte à toutes et à tous de belles satisfactions et de belles réalisations communes. »

Applaudissements.

La séance se clôt à 19h41.

Le Vice-Président :

Jérémy Annen

La Secrétaire :

Nolwenn Bocquet

Un membre du Conseil municipal :